



Règlement intérieur général de vie et d'hygiène de l'association Core-Fitness

1. Ce règlement intérieur (ci-après dénommé « Règlement intérieur général de vie et d'hygiène ») a pour objectif d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'hygiène lors des visites des installations de Core-Fitness. Afin de garantir à tous nos adhérents un entraînement agréable, nous demandons aimablement à chacun de lire attentivement le Règlement intérieur général. Toute personne visitant nos installations est supposée avoir pris connaissance de ce Règlement intérieur.
2. Toute personne utilisant nos installations déclare être d'accord avec ces Règlements intérieurs.
3. Il est obligatoire de s'inscrire à la réception. Afin de pouvoir garantir la sécurité au sein de Core-Fitness, tous les visiteurs sont inscrits par le biais d'un bulletin annuel d'adhésion et dispose d'une carte de membre électronique.
4. Afin de garantir la sécurité, l'ordre et la tranquillité et d'éviter les comportements indésirables, Core-Fitness fait appel à un dispositif de caméras de surveillance. Le visiteur en est alerté par affichage lorsqu'il pénètre dans les installations de l'espace Montagnan.
5. L'entrée dans l'espace Montagnan se fait par l'entrée du côté parking pour les séances de l'après-midi. Pour les séances du matin, les visiteurs devront accéder à l'infrastructure par la porte coté avenue Charles de Gaulle. Les visiteurs disposent d'un parking intérieur limité à 11 places. Il est obligatoire de stationner son véhicule en marche arrière. Lorsque le parking est plein, vous pouvez stationner vos véhicules sur le parking de la salle des fêtes.
6. Les visiteurs doivent entrer dans les salles d'entraînement avec des chaussures propres, exempt de gravier provenant du parking.
7. Les animaux ne sont pas admis dans les installations de Core-Fitness.
8. Les indications des animateurs, bénévoles et du personnel de Core-Fitness doivent toujours être respectées. Seul les animateurs responsables des séances peuvent accéder aux locaux techniques et manipuler les climatisations.
9. Il est interdit d'apporter et de consommer sa propre nourriture et ses boissons.
10. Veuillez consommer l'alcool avec modération lors des animations extra-sportives. Core-Fitness refuse de servir de l'alcool à des mineurs.
11. Il est interdit de fumer dans les bâtiments. Un lieu spécifique est mis à disposition devant l'entrée côté parking.
12. Nous demandons à chacun de respecter autrui, de s'abstenir de tout comportement agressif ou raciste, de toute intimité souhaitée ou non, d'insultes ou de violence physique. Les visiteurs ne respectant pas ces règles seront priés de quitter immédiatement les installations Core-fitness, sans forme de compensation ou d'indemnité.
13. L'association se réserve le droit de fermer ou de modifier le programme des cours. Un programme allégé de cours pourra être proposé pendant les vacances scolaires. Nous nous réservons le droit de rectifier les informations erronées présentes sur le site Internet (www.corefitness.fr), dans des brochures ou des publicités avant et après la visite, l'inscription ou la réservation.

14. Avant d'accorder l'accès à l'espace Montagnan, Core-Fitness peut imposer des règles supplémentaires relatives à l'hygiène personnelle et à la tenue du visiteur. Il est interdit de s'occuper de ses soins d'hygiène personnelle (par exemple se brosser les dents, se raser, se colorer les cheveux, etc.) dans les installations de l'espace Montagnan.

15. En cas de grossesse, de problèmes cardiaques ou de toute autre maladie, nous vous invitons à vous présenter à la réception de Core-Fitness avec un certificat médical indiquant que la pratique de nos activités physiques Core-Fitness ne sont en rien problématiques pour la ou les maladie(s) en question.

16. Veuillez traiter les autres visiteurs avec respect et ne pas les importuner par un comportement grossier ou insultant.

17. L'utilisation de téléphones mobiles, smartphones, tablettes, appareils-photo et ordinateurs portables est interdite pendant vos entraînements. Il est interdit de prendre des photos ou autres enregistrements audio(visuels) dans la salle de fitness sans autorisation du bureau directeur.

18. Il est interdit d'amener des armes, couteaux, substances chimiques ou autres produits dans le complexe.

19. Les adhérents bénéficient d'un accès au WIFI gratuit. Le code d'accès est à demander à la réception.

20. Toute dégradation ou vol de matériel fera l'objet d'un dépôt de plainte.

Règlement intérieur de l'espace musculation – Cardio-Training et des cours collectifs

Ce règlement intérieur des espace fitness et musculation – Cardio-Training a pour objectif d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'hygiène lors de la pratique des activités sportives. Afin de garantir à nos membres un agréable séjour, nous les prions aimablement de lire avec attention ce Règlement intérieur. Toute personne visitant notre association déclare être d'accord avec notre Règlement intérieur général et notre Règlement intérieur de l'espace musculation – Cardio-Training et des cours collectifs.

Généralités

1. L'âge minimum pour utiliser l'espace Musculation – Cardio-Training est de 16 ans. La salle de fitness pour les cours collectifs est uniquement réservée aux membres actifs à partir de 6 ans. Les parents ont la possibilité d'assister aux cours de leurs enfants sans perturber les animations proposées.

2. Chaque visiteur doit s'enregistrer auprès de la réception avant d'accéder aux salles d'entraînement.

3. L'accès a lieu par la porte centrale à partir du parking. Il est interdit de donner sa carte d'abonnement à un tiers afin qu'il puisse bénéficier d'un accès. Core-Fitness se réserve toujours le droit de refuser le droit d'entrée. Toute passation de carte à un tiers est passible de radiation définitive.

4. Tout membre souhaitant utiliser la salle de musculation – Cardio-Training devra se soumettre à une présentation des équipements par un membre de l'équipe sportive. Pour les personnes qui le souhaitent, il est possible de mettre en place un programme d'entraînement personnalisé.

5. Les indications des animateurs, des bénévoles et du personnel doivent toujours être respectées.

6. Veuillez à ne pas occuper un appareil plus longtemps que nécessaire et le partager ou le libérer à la fin de votre entraînement.

7. Après usage, tous les équipements doivent être rangés dans les espaces prévus à cet effet.

8. Il est interdit d'utiliser les équipements à d'autres fins que celles prévues. L'utilisation de la salle de musculation – Cardio-Training et de ses appareils relève de la responsabilité de l'utilisateur.

9. Les effets personnels doivent être laissés dans les casiers. L'utilisation des casiers est temporaire. Ils doivent être verrouillés. Merci de vider et de libérer votre casier quand vous quittez Core-Fitness. Vos affaires personnelles sont sous votre responsabilité. L'association n'est pas responsable en cas de perte ou de vol.

10. Le nombre de places dans l'espace musculation – Cardio-Training est limité à 17 personnes et uniquement réservé aux membres ou aux détenteurs d'une carte d'abonnement Core-Fitness. Il est obligatoire de réserver en ligne sur www.corefitness.fr ou auprès de la réception si vous souhaitez un programme personnalisé.

11. En cas de désistement, nous vous remercions de bien vouloir annuler votre visite auprès de la réception de Core-Fitness ou en envoyant un mail à corefitness17@gmail.com.

12. L'accès aux cours collectifs est régi par une grille horaire spécifique. Elle est consultable sur notre site Internet (www.corefitness.fr). Veuillez toujours consulter la grille avant chaque visite et pensez à consulter vos mails pour vous informer d'éventuel changement dans notre programmation.

Hygiène & Alimentation

13. Le port d'une tenue de sport correcte est obligatoire, à savoir des chaussures et chaussettes de sport adaptées et propres, un short ou un pantalon de sport propre et un t-shirt ou sweat-shirt propre.

14. Pour des raisons d'hygiène, il est obligatoire de poser une serviette de protection sur les appareils lorsque vous les utilisez.

15. Pour votre confort personnel et par respect envers les autres utilisateurs, veillez à nettoyer les appareils après chaque utilisation au moyen des sprays et papier prévus à cet effet. Merci d'utiliser les poubelles pour y déposer vos déchets.

16. Seules les boissons sportives sont autorisées dans l'espace fitness. L'usage de bouteilles en verre est interdit. Veuillez à utiliser des bouteilles en plastique ou des gourdes. Il est interdit d'amener ou de consommer de l'alcool, ou toute autre substance illicite dans la salle.

17. Il est interdit d'amener et de consommer de la nourriture dans la salle (à l'exception des barres sportives).

18. Après l'utilisation des toilettes, les visiteurs sont invités à se laver les mains soigneusement avec de l'eau chaude et du savon, et de laisser ces lieux dans le meilleur état de propreté.

19. La nourriture et les boissons sont uniquement autorisées dans l'espace accueil du public. Il est interdit d'apporter et de consommer sa propre nourriture et ses boissons dans le complexe.

20. Le non respect de notre Règlement intérieur général et notre Règlement intérieur de l'espace musculation – Cardio-Training et des cours collectifs constitue une faute grave pouvant justifier la radiation temporaire ou définitive de l'adhérent.

Loïc Naulet
Président de Core-Fitness

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Loïc Naulet', written over a light blue rectangular background.